



30 novembre 2009

...Gardez un œil sur le monde comptable avec le news bulletin DIPAC

Le rapport semestriel du CESR (Comité Européen des régulateurs de marchés financiers) constate le rôle utile des IFRS.

Il note que l'utilisation des normes comptables internationales a très largement contribué à développer l'harmonisation de la présentation de l'information financière sur les marchés de capitaux en Europe. Pour en savoir plus sur le CESR, son organisation et ses travaux, consulter le site : <http://www.cesr-eu.org/index.php>

Forum des cabinets de proximité, à Pékin, à la fin du mois d'octobre.

Organisé conjointement par l'IFAC, par son groupement régional Asie-Pacifique-CAPA- et par l'Institut professionnel Chinois CICPA, le quatrième forum dédié aux besoins des cabinets de petite taille a connu un grand succès et rassemblé plus de 200 délégués en provenance d'une quarantaine de pays, dont la France. L'importance des cabinets de proximité dans le monde professionnel et la relation très étroite qu'ils entretiennent très souvent avec les petites et moyennes entreprises étaient au cœur des sujets traités par les experts et par les autorités économiques dans ce pays qui a résisté mieux que la plupart aux conséquences de la crise mondiale. On peut se référer aux travaux de ce forum en consultant : <http://www.ifac.org/SMP/2009-smp-forum.php>

De nombreux autres travaux intéressants ont été rendus publics ou sont annoncés qui concernent tous les PME et les cabinets de proximité. On peut y accéder par l'intermédiaire de la lettre électronique spécialisée de l'IFAC : eNews@pop.ifac.org

et, bien entendu, en trouver la mention résumée sur le site : www.dipacint.com qui est régulièrement tenu à jour de toute l'actualité internationale.

A l'occasion de sa 32^{ème} Assemblée générale annuelle, l'IFAC rappelle l'urgence de l'adoption et d'une mise en œuvre généralisée des normes internationales pour l'audit et la comptabilité :

les quelques 200 participants présents à Washington pour l'A.G. statutaire de l'IFAC ont également bénéficié des analyses d'experts sur les causes de la crise actuelle, sur le rôle que peuvent et doivent exercer les professionnels de la comptabilité et de l'audit pour en éviter la répétition et sur la responsabilité du secteur public pour garantir la stabilité financière. Le séminaire et les ateliers organisés dans ce cadre ont conduit le président de la Fédération mondiale à réaffirmer qu'il n'y a pas d'information financière de qualité sans le travail des professionnels de la comptabilité et que leur apport est également indispensable à toute démarche en vue de sortir de la crise globale que nous traversons.

On peut accéder à des informations plus détaillées sur ce séminaire et sur tous les travaux de l'IFAC en ouvrant le site Internet :

<http://www.ifac.org/> - Ce qui concerne l'AG et le séminaire s'y trouve sous une photo ensoleillée de Washington.

La Commission européenne consulte toutes les parties prenantes intéressées sur le projet de norme IFRS pour les PME:

La consultation, qui vient d'être lancée à Bruxelles le 18 novembre, est ouverte jusqu'au 12 mars 2010. Elle concerne tous les utilisateurs des comptes et états financiers. Le document mis en consultation appelle à fournir des réponses précises et des commentaires sur douze questions. La version anglaise est déjà en ligne mais la traduction en français du document sera prochainement disponible. Pour accéder à ce document, il faut ouvrir le lien suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/docs/2009/ifrs_for_sme/consultation_paper_IFRS_SME_en.pdf

De son côté, la Fondation du Comité International des Normes Comptables (IASCF) prépare des documents et des dossiers de formation aux IFRS pour les PME qui seront disponibles en fin d'année 2009, en anglais dans un premier temps, sur le site :

<http://www.iasb.org/IFRS+for+SMEs/IFRS+for+SMEs.htm>

La Fédération Européenne des Experts-Comptables a publié un document de réflexion, ouvert à la consultation publique et aux commentaires, sur le rôle de l'auditeur concernant l'assurance délivrée sur les déclarations relatives au gouvernement d'entreprise. Le document résulte d'un travail approfondi sur les règles de gouvernance applicables dans l'ensemble des pays d'Europe. On peut y accéder par le lien suivant :

http://www.fee.be/publications/default.asp?library_ref=4&content_ref=1167

Dans la nouvelle Commission de l'U.E. (Barroso II), l'ancien ministre français Michel Barnier détiendra le portefeuille Marché Intérieur et Services qu'occupait depuis cinq ans l'irlandais Charlie McCreevy. La mise en place effective de la Commission reste soumise à l'audition individuelle de chaque Commissaire et à une approbation de la Commission entière par le Parlement européen, vers le 26 janvier 2010, puis à son installation formelle par le Conseil européen. Pour plus d'informations sur la nouvelle équipe de la Commission européenne, on peut consulter le site : http://ec.europa.eu/commission_designate_2009-2014/index_en.htm